

La rénovation verte du grand Belle-Beille

Lettre d'info #9 – Décembre 2025



La nouvelle place Marcel-Vigne inaugurée fin novembre.

© Etienne Begouen - Ville d'Angers

La place Marcel-Vigne réaménagée

À près une année de travaux, les habitants de Belle-Beille découvrent, depuis le début de l'automne, une place métamorphosée, à la fois végétalisée, apaisée et propice aux rencontres. Un réaménagement en grande partie inspiré par les souhaits des quelque 200 habitants concertés entre 2019 et 2023, qui avaient fait part de leur envie de fraîcheur, de calme et de lien social.



C'EST LIVRÉ !

La place Marcel-Vigne végétalisée, apaisée et conviviale



© Ville d'Angers - Thierry Bonnet

L'îlot de chaleur, minéral, ceinturé par la voirie et largement occupé par le stationnement, devient une place agréable à vivre.



40% de la place désormais végétalisée:
plantation de nouveaux arbres, création de massifs et de reliefs pour favoriser l'infiltration de l'eau.



Des circulations apaisées:
plus de place pour les piétons et les vélos, un plateau piétonnier du côté du Hameau de l'Etang et une zone de stationnement maintenue.



Un lieu de vie:
création d'une ombrrière et d'assises, organisation possible d'événements.

Retrouvez notre reportage sur les animations de concertation qui ont eu lieu à l'automne 2024, via la chaîne YouTube du quartier



La rénovation du Hameau de l'Étang



© Étienne Begouen - Ville d'Angers

Les abords du Hameau ont été améliorés : création d'un verger, ajout de mobilier, conteneurs enterrés...

Attenant à la place Marcel-Vigne, les 38 maisons du Hameau de l'Etang ont profité d'une profonde réhabilitation dans le cadre du renouvellement urbain du quartier. Après environ un an de travaux, l'extérieur des logements a été rénové à travers le ravalement des façades, le remplacement des portes, la révision des toitures... Une partie des bâtiments a également bénéficié d'une isolation thermique par l'extérieur. Le chantier a par ailleurs porté sur l'intérieur des pavillons avec, entre autres, le remplacement des équipements, l'optimisation du chauffage, la réfection des peintures et le changement des revêtements au sol.

EN BREF

Le lien social en cœur de quartier

Lieu de solidarité et de convivialité, la polarité associative de la Maison de l'Etang accueille, depuis début décembre, un point de vente Apivet dans ses locaux du 33 avenue Notre-Dame-du-Lac, le mercredi et le vendredi après-midi, de 13h30 à 18h30 (hors vacances scolaires pour le vendredi).

À noter également l'installation, depuis septembre, de l'antenne de la régie de quartier au 1 rue Pierre-Gaubert. Ressource autour de l'économie circulaire, la Régithèque tient ses permanences le mardi, de 10h à midi, et propose notamment un accompagnement gratuit aux démarches en ligne. Il est aussi possible de participer aux actions de reconditionnement informatique avec l'association Ankaa, le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h, et aux Régie Trocs le 3^e mercredi du mois de 13h à 16h.

Quatre nouvelles résidences et 722 logements

En 2024, Angers Loire Métropole accueillait **45 000 étudiants**. Pour répondre à leur besoin de se loger avec un loyer modéré, quelque **7 000 studios** sont dédiés à l'échelle de la ville aux élèves du supérieur. Et depuis septembre, ce sont **620 nouveaux logements** Angers Loire Habitat, gérés par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous), qui ont été inaugurés à Belle-Beille. À cela s'ajoutent un **tiers-lieu destiné aux associations étudiantes**, le projet d'une autre résidence universitaire (102 studios à la rentrée prochaine) et l'extension en cours de l'école Polytech. Le point sur carte.



MOBILITÉS

Une voirie repensée pour un quartier apaisé

Dans le cadre de la transformation de Belle-Beille, **plusieurs rues sont réaménagées pour réduire la vitesse, offrir une meilleure lisibilité à chaque usager** (piétons, cyclistes, automobilistes), et ainsi apaiser ces espaces partagés. Tour d'horizon de ces nouveaux aménagements, déjà réalisés dans les rues Pierre-Melgrani, Édouard-Floquet, Jeanne-Quémard et Pierre-Blandin, ou encore autour de la place Marcel-Vigne...

Les priorités à droite

En cohérence avec la limitation de vitesse fixée à 30 km/h dans tout le quartier, le choix a été fait de remplacer les « Stop » par des « Priorité à droite ».

C'est par exemple le cas au carrefour des rues Henri-Hamelin, de Belle-Beille et Marcel-Vigne. Ces espaces se distinguent par un revêtement clair. Une signalétique « Attention, nouvel aménagement » a été posée le temps que chacun adopte les bons réflexes.

Les chaucidous

Ce dispositif méconnu, contraction de « chaussée » et de « circulation douce », vise à sécuriser les trajets à vélo dans des rues trop étroites pour permettre de juxtaposer tous les modes de déplacement.

Les véhicules circulent sur la voie centrale dans les deux sens, les cyclistes sur les rives. Les véhicules n'empruntent la rive que pour se croiser, en laissant la priorité aux cyclistes. Des chaucidous ont été créés aux carrefours Floquet/Baudin et Mansion/Floquet.

Les cheminements piétons

Pensées pour la voiture, peu pratiques et mal adaptées aux autres modes de déplacement, certaines rues sont également aménagées pour favoriser les trajets des piétons et des personnes à mobilité réduite. Les trottoirs sont ainsi sécurisés et rendus plus confortables. En complément, des cheminements doux sont réalisés pour relier les polarités et les principaux équipements du quartier.



Sur les chaucidous, les voitures peuvent emprunter les voies cyclables mais les vélos y restent prioritaires.

La déconstruction verte du 42

Le bâtiment qui accueillait la Caisse d'allocations familiales a commencé à être déconstruit, en novembre. **Dans une logique d'économie circulaire, la collectivité a soutenu l'association Matière grise pour retirer tous les mobiliers et matériaux récupérables afin de les valoriser dans le quartier ou au-delà.** Dans ce cadre, une semaine d'ateliers et d'exposition était organisée fin novembre pour sensibiliser les écoliers, les habitants et les professionnels du quartier sur le réemploi.

Ouvert à tous, un chantier participatif de déconstruction et de récupération, en partenariat avec l'association L'Établi, a clôturé la semaine. 130 personnes ont participé à cette semaine et 12 Angevins ont pu récupérer 2 tonnes de matériaux.

La démolition du bâtiment devrait durer de cinq à six mois. S'en suivra la construction d'une résidence de **45 logements seniors** par Angers Loire Habitat à l'horizon 2028.



Le réemploi est au cœur de la déconstruction du 42 rue Henri-Hamelin.

© Matière grise

Des activités qui déménagent



L'Espace Brico est désormais à retrouver au 5 rue Eugénie-Mansion.

© Centre Jacques-Tati

En deux années d'expérimentations et d'échanges autour de l'économie circulaire et créative, le tiers-lieu Le 42 a abrité de nombreuses activités qui ont, depuis, trouvé place ailleurs dans le quartier.

Le centre Jacques-Tati accueille ainsi son Espace Brico permanent le mercredi de 14h à 17h, et l'atelier Repair Café le 2^e samedi matin du mois.

Dans les locaux Aldo-Ferraro, un espace a été aménagé afin

d'intégrer le temps Blabla Couture le lundi, l'accompagnement scolaire enfance le mardi et le jeudi soir.

Enfin, le Réseau d'échanges réciproques de savoirs poursuivra le Troc Vêtements en 2026 au sein de la Maison de l'Étang, avenue Notre-Dame-du-Lac.

C'est en dehors de Belle-Beille qu'une grande partie des créateurs-artisans qui se trouvaient au 42, dont Les Filles Récup', Earth permaculture,

Coquelicots et Papillons, travaillent désormais au sein de l'ancienne cuisine centrale des Ponts-de-Cé, promenade Emstal.

Enfin, l'association Satellite poursuit son soutien aux jeunes artistes, en investissant un nouveau lieu, au 5 résidence du Haut-Daguenet à Angers. Quatre artistes y sont accueillies, dont deux venues du 42 (Barberine Faure et Anaïs Beaumier).

C'EST EN PROJET

La réhabilitation de l'école Aldo-Ferraro se précise

Après plusieurs temps de concertation avec les parents d'élèves et la communauté éducative, les grands axes de la rénovation du groupe scolaire Aldo-Ferraro s'affinent. Toutes les salles de classe seront réhabilitées, un self sera construit, une isolation thermique par l'extérieur réalisée, la cour végétalisée et l'entrée principale aménagée via un parvis au cœur de la future coulée verte.

Le projet définitif sera présenté au cours du premier semestre 2026, une fois l'architecte choisi et les études techniques réalisées. Quelques concertations spécifiques sont prévues d'ici au démarrage du chantier.



Les travaux devraient avoir lieu durant les années scolaires 2028 et 2029.

© Ville d'Angers - Thierry Bonnet

À VOS CÔTÉS

La Maison du projet

Une équipe et un lieu pour vous informer, vous faire participer, recueillir vos avis et vos idées.
33, avenue Notre-Dame-du-Lac - 02 41 19 53 70
angers.fr/nprubellebeille

Accueil: mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, ou sur rendez-vous.

La médiatrice travaux

Annick Valeray pour vous informer et poser vos questions sur les chantiers du quartier : 06 35 38 27 15
renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr

Le référent cadre de vie pour signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public : 06 65 36 41 69

